

## **SESSIONI URDINARIA DI U 10 DI U MARZU DI U 2023**

**N° 2023 /M3/51**

**QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA LISANDRU LABAN-GIULIANI , PER U GRUPPU «  
AVVENE GHJUSTU È RESILITENTE », A L'ATTINZIONI DI U PRESIDENTE DI U  
CUNSIGLIU ESECUTIVU**

Ughjettu : Blucà i prezzi nant'à i prodotti di prima necessità

Sgiò Presidente di u Cunsigliu Esecutivu,

Nous souhaitons par cette question orale interpellier le conseil exécutif sur la situation sociale catastrophique que traverse notre île.

D'un côté, il y a ceux qui rament. De l'autre, ceux qui ramassent.

D'un côté, les classes moyennes et les classes populaires ont vu les prix bondir sans que le salaire suive. Entre janvier 2022 et janvier 2023, l'Indice des Prix de la Consommation témoigne d'une inflation générale de plus de 6%. Ce chiffre atteint même 14,5% sur l'alimentation en février. Les ménages les plus modestes, pour qui les produits de première nécessité représentent le principal corps de dépense, voient leur pouvoir d'achat diminuer drastiquement et leur niveau de vie avec. Pour donner un ordre d'idée, une inflation de 8% sans augmentation correspondante des revenus reviendrait à demander aux salariés de travailler gratuitement un mois par an afin de conserver la même consommation qu'avant 2021.

De l'autre côté, les actionnaires des multinationales prospèrent en se nourrissant de la misère des Corses. 2021 était le meilleur cru pour les profiteurs de crise que sont par exemple les compagnies pétrolières Total et Rubis. Les dividendes de Total Corse atteignent 3,35 millions d'euros cette année-là, plus que le budget de la CDC pour la langue corse. L'intégralité de ces dividendes échappe à l'économie corse puisqu'ils sont reversés à des sociétés actionnaires enregistrées en région parisienne.

Face à une telle violence sociale, la Collectivité de Corse est-elle désarmée ?

Non. En attendant de pouvoir mettre à contribution ceux qui ramassent grâce à un nouveau statut d'autonomie, si du moins tel est votre projet, il est d'ores et déjà possible d'alléger le quotidien de ceux qui rament, sans modification constitutionnelle.

Ce levier d'urgence pour garantir à tous les Corses de pouvoir se nourrir, se loger et se chauffer, c'est le blocage des prix. Dans les Outre-mer, le Bouclier Qualité/Prix permet de garantir des prix modérés sur une liste de produits vitaux.

L'Assemblée de Corse a déjà évoqué la régulation des prix, en particulier en ce qui concerne les carburants, au moment des conférences sociales et à l'occasion de plusieurs délibérations.

Vous comprendrez donc notre surprise en constatant que ce thème ne faisait pas partie des "cinq dossiers stratégiques ne relevant pas du processus" que vous avez abordés lors de votre rencontre avec le ministre de l'Intérieur le 19 février à Corte. De deux choses l'une : soit ce dossier n'a pas été abordé à Corte parce qu'il fait partie du processus, auquel cas nous souhaiterions connaître l'avancement de la négociation en faveur du blocage des prix. Soit ce dossier n'est pas stratégique à vos yeux, ce que nous ne voulons pas croire. Nous voulons croire au contraire que vous ne laisserez pas notre peuple franchir la ligne rouge sociale, ligne au-delà de laquelle il n'est plus possible de vivre dignement sur notre terre.

Nous vous adressons donc cette double question :

Continuez-vous à défendre l'application de l'article L410-2 du code du commerce qui permettra le blocage des prix des carburants même si cela est seulement temporaire ? Et pourquoi ne pas proposer un blocage des prix sur les produits de première nécessité, sur le modèle du Bouclier Qualité/Prix existant en Outre-mer ?

A ringrazià vi assai.